

Rédemption, régénération, révolution dans le cycle Paysan-paysanne pervertis de Rétif de la Bretonne

Nicolas Brucker

► **To cite this version:**

Nicolas Brucker. Rédemption, régénération, révolution dans le cycle Paysan-paysanne pervertis de Rétif de la Bretonne. 2017. <hal-01482999>

HAL Id: hal-01482999

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01482999>

Submitted on 10 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Rédemption, régénération, révolution dans le cycle *Paysan-paysanne pervers*
de Rétif de la Bretonne**

Nicolas BRUCKER

Université de Lorraine – Centre Ecritures (EA 3943)

Le roman au XVIII^e siècle se plaît à faire subir à la vertu mille épreuves, tant par goût du spectacle que par une philosophie morale qui porte à envisager l'homme dans sa relation avec le monde sous l'angle du conflit¹. Poussant jusqu'à sa limite l'esthétisation de la douleur et la dramaturgie des larmes, il met en jeu des notions morales à fondement théologique, prolongeant ainsi les débats religieux du siècle précédent. Il y est ainsi question de liberté, de nature, de destination, de faute, de providence ou de justice. Rétif plus qu'un autre a su traduire dans son œuvre la tension entre une aspiration toute philosophique à la liberté individuelle, créatrice et réformatrice, et un conservatisme moral et social fortement jansénisant. Il a transcrit cette bipolarité dans la thématique ville et campagne, dans son grand roman bipartite *Le Paysan pervers* et *La Paysanne perversie*, dont le sous-titre, *ou les Dangers de la ville*, annonce l'intention d'édifier². Les références religieuses, notamment bibliques, en très grand nombre, soulignent la corrélation entre le vice et l'impiété, entre le crime et le malheur qui s'abat sur le libertin. Dénonçant l'action perverse de la philosophie matérialiste et hédoniste sur le jeune paysan bas-bourguignon, opposant le système philosophique à la doctrine chrétienne, il prend des allures de roman apologétique. Si *Le Paysan* emprunte à ce modèle, c'est pour ménager un dialogue serré entre

¹ Voir PUJOL S., « Les "épreuves de la vertu" : un topos romanesque, un débat esthétique et moral », *Revue des Sciences humaines*, « Morale et fiction aux XVII^e et XVIII^e siècles », n°254, 2/1999, p. 107-127.

² Nous citerons les deux œuvres dans les éditions suivantes, que nous désignerons dorénavant des simples mots *Paysan* ou *Paysanne* : *Le Paysan pervers*, éd. P. Testud, in *Œuvres de Restif de la Bretonne*, t. I, Paris, « Bouquins », Robert Laffont, 2002 ; *La Paysanne perversie*, éd. B. Didier, Paris, « GF-Flammarion », Garnier-Flammarion, 1972.

des positions philosophiques antagonistes, et, au terme de plusieurs déplacements, redistribuer complètement le jeu. Le couple chute et rédemption occupe au centre du dispositif une place stratégique : c'est à partir de la relecture biblique de la rédemption que s'opérera la permutation, vraie révolution, entre les deux positions adverses, philosophique et religieuse.

La rédemption est, dans un sens appauvri, entendue comme le second mouvement d'un processus, la restauration d'un équilibre antérieur, d'une innocence perdue ; elle a pour corrélat la chute, qui dans l'usage subit la même réduction sémantique. Quand Michel Delon évoque la chute et la rédemption d'Edmond, c'est dans un sens strictement moral³, coupant ces mots de leur assise théologique, et se privant d'envisager toute une série de questions sous-jacentes : de quel salut parle-t-on ? est-il conditionnel ou inconditionnel ? réservé à quelques-uns ou offert à tous ? antérieur à toute chute ou conséquent à celle-ci ? Ces questions ne sont pas dans le roman le prétexte d'une controverse, elles affleurent çà et là de la trame même du texte. *Le Paysan* n'est pas un roman à thèse, et les personnages ne sont pas les porte-parole des différentes doctrines. Ils sont habités de l'intérieur par ces questions, de sorte que celles-ci parlent à travers leurs faits et gestes, leur discours, dans les lettres qui composent ce roman épistolaire, mais aussi les propos rapportés, les citations ou références scripturaires. Et les positions ne sont tenues qu'autant qu'elles tiennent au monde et en expliquent la cohérence (ou l'incohérence) ; confrontées au déferlement des vicissitudes, elles pourront vaciller, et aimantées par les positions adverses, évoluer vers elles. Ce roman est ainsi d'abord roman d'une théologie en situation.

1. Paradigme et série

Le Paysan exploite le paradigme de l'innocence dégradée par le vice et restaurée par la pénitence, et s'inscrit par là dans la série des romans édifiants,

³ DELON M., « Portrait de l'écrivain en artiste-peintre », *Revue des Sciences humaines*, « Restif de la Bretonne », n° 212, 1988-4, p. 7-17.

voire apologétiques, qui remportent en ces années 1770 un succès certain. La trame narrative suit en effet la logique de la rétribution morale : vice et vertu sont affectés, selon un délai variable, des châtiments ou des récompenses proportionnés ; quand cette justice rétributive ne s'applique plus, ou quand elle fonctionne à rebours, les personnages s'en étonnent ouvertement⁴.

La chute est thématifiée par l'écart entre le monde villageois et le monde urbain. Sorti de sa campagne, le sujet est intégré à un autre système de valeurs, il est jugé sur d'autres critères, à partir de quoi il sera amené à réformer son propre jugement. Après une période de flottement, Edmond, portraitiste de son état, s'accoutume au monde, en adopte les codes, se prend au jeu de la satisfaction narcissique, et avec l'aide de son mentor, Gaudet, un cordelier cynique et manipulateur, parvient à se faire admettre dans les meilleures compagnies, séduit une marquise, en devient l'amant, se fait une réputation d'artiste talentueux... avant de connaître les déboires, les dettes de jeu, les crimes crapuleux, jusqu'à prostituer sa sœur. Vient le moment de payer : il est condamné aux galères, perd un bras accidentellement, s'exile pendant des années, revient enfin pour expier et châtier, tue sa sœur par méprise, cause la mort de ses parents, et, comme un second Œdipe, perd complètement la vue. Alors qu'il s'est purgé de ses crimes à force de malheur, a donné toutes les marques de repentir, et semble avoir réuni les conditions d'un bonheur enfin possible, il meurt subitement, écrasé par une voiture. Il est, comme il le dit lui-même, un « livre vivant où le Seigneur a inscrit le destin des scélérats⁵ » ; nouvel Oreste, il instruit par l'horreur que sa funeste destinée inspire à quiconque la considère.

Ursule, la sœur, connaît un parcours similaire. Envoyée à son tour à la ville sur la requête d'Edmond, elle est abusée par un marquis, dont elle a un fils, avant de devenir sa maîtresse en titre et d'occuper dans sa maison, à côté de son épouse,

⁴ Le marquis exprime ainsi son désarroi après le meurtre d'Ursule : « Eh mon Dieu ! ne faut-il donc que retourner à la vertu, pour que tous les maux en foule tombent sur nous ! », *Paysan*, lettre CCXXXV, p. 728.

⁵ *Paysan*, lettre CCXXXII, p. 726.

la maîtresse d'Edmond, la place d'honneur. Elle accorde ses faveurs à qui sait lui plaire, érige le désir en guide de son action, et le plaisir en mesure du bien et du mal ; elle en vient à abjurer toute croyance en Dieu, et à fustiger la religion : « je hais la religion, ceux qui la prêchent, et surtout ceux qui la pratiquent⁶ ». Cette même lettre CXX, où elle adresse à Gaudet sa profession de foi libertine, marque le sommet de sa trajectoire mondaine : la roche tarpéienne est toute proche. Victime des intrigues qu'elle-même a formées, elle est prise au piège de ses astuces, se ruine au jeu, et se retrouve, sans défense, à la merci de ses ennemis, qui s'emploient à lui faire cruellement payer ses duperies. Sa descente aux enfers la conduit jusqu'à la plus vile prostitution, la maladie, l'hôpital. C'est là, tout au fond du gouffre, qu'elle se repent de ses fautes, porte secours à ses compagnes d'infortune, édifie par la sainteté de ses mœurs et sa charité héroïque. A partir de là devient possible son retour à S** et sa réintégration dans le giron familial.

La croissance sociale a pour corollaire une décroissance générique. Ce qu'Edmond gagne en bénéfice personnel il le perd en qualité humaine : cela apparaît nettement dans les lettres échangées avec son frère, l'éditeur de la correspondance. Pierrot, le fils resté au village, demeuré fidèle à l'esprit du père, est l'étalon par lequel nous mesurons le divorce grandissant qui sépare le fils puîné des valeurs villageoises. Le même dispositif, symétrique du premier, est appliqué dans *La Paysanne*, Fanchon, la femme de Pierrot, assurant pour Ursule le rôle de référent social et moral. L'histoire apparaît comme un antagonisme tragique ; la chute est ce mouvement par lequel le sujet s'éloigne toujours plus de son lieu d'origine, sans espoir d'y retourner jamais.

Roman des épreuves de la vertu, *Le Paysan* est aussi un roman apologétique. La figure de Gaudet campe le libertin séducteur de l'innocence, mais aussi le théoricien d'un matérialisme de type spinoziste. La longue

⁶ *Paysanne*, lettre CXX, p. 405.

dissertation qu'il adresse à Edmond⁷ est immédiatement suivie de sa réfutation par le curé de C**⁸, conformément au genre du roman apologétique épistolaire qui fait alterner professions de foi déistes ou matérialistes, évidemment caricaturées à l'extrême, et démonstrations évangéliques⁹. La réfutation verbale se double d'une réfutation par les faits, assurée par les récits d'événements inclus dans les lettres. Le désordre de la polyphonie épistolaire, parfaitement imité par Rétif, met le lecteur dans la situation de devoir assurer la synthèse entre les différents points de vue. Mais, contrairement au roman prédicant, *Le Paysan* garantit à celui-ci la possibilité d'exercer son jugement en toute indépendance. Sous l'enveloppe du roman moral, dont l'enjeu est souligné dans le sous-titre, et dont la leçon simpliste est réaffirmée dans le couplet final de la complainte qui clôt le cycle¹⁰, un second roman, plus complexe et ambigu, semble contredire le premier. Le paradigme du paysan perversi passe alors au second plan, et la consécution entre migration urbaine et perte morale finit, au regard de la profondeur des questions soulevées, par apparaître proprement factice. Eclairages et contre-éclairages, relectures multiples des événements, incompatibles entre elles, troublantes apories mettent en échec le lecteur engagé dans un effort de synthèse.

Limité à sa portée morale, le syntagme *chute et rédemption* définit les étapes d'un scénario, dans lequel l'égaré est suivi d'une restauration de l'ordre initial après réparation de la faute commise, mais restauration éclatante à la mesure de la gravité de l'écart. L'éclat du retour fait du personnage un sujet d'édification : Ursule, devenue « sœur Marie », est ainsi présentée par la supérieure de la maison où elle séjourne comme un « modèle », digne

⁷ *Paysan*, lettre CII, p. 457-469.

⁸ *Paysan*, lettre CIV, p. 472-482.

⁹ Citons *Le Comte de Valmont ou les Egarements de la raison* (1774-1776) de GÉRARD P.-L., et *Les Helviennes* (1781) de BARRUEL A. Sur le genre du roman antiphilosophique des années 1770 et 1780 : BRUCKER N., *Une réception chrétienne des Lumières. Le Comte de Valmont de l'abbé Gérard*, « Les Dix-huitièmes siècles », Paris, Honoré Champion, 2006, p. 262-272.

¹⁰ « Or profitons tous de l'exemple / Que leur sort donne aux paysans ; / Il faut que chacun le contemple, / Pour fuir la ville, et vivre aux champs », *Paysanne*, p. 559.

d'admiration, de louange et de respect. « La plus perdue de toutes [...] s'agenouille devant elle, et hier, lui demanda ses prières : de sorte que cette infortunée va peut-être devoir son salut à Ursule », indique-t-elle à Mme Parangon¹¹. La relation s'inverse alors : on ne prie plus *pour* Ursule, mais on prie Ursule. La réhabilitation de la jeune femme se résume à l'effacement d'une préposition. Le retour d'Edmond, son repentir, ses actes de pénitence et de piété vraie s'inscrivent dans la même logique du prix à payer pour les fautes commises. L'un et l'autre signent par leur retour le triomphe de la religion. Le dernier mot revient au curé : « Ils ont essuyé les plus grandes épreuves et les plus grandes tribulations [...]. Mais leur pénitence des fautes qu'ils peuvent avoir commises a été si grande [...] que je les regarde comme étant dans le séjour du repos¹² ». Tout finit bien : ils sont finalement sauvés.

Dans cette lecture de la chute et de la rédemption, il n'est question que du sujet aux prises avec les tentations du monde, de sa capacité à y résister ou de son inclination à y céder, de ses lumières naturelles ou de son aveuglement ; jamais de transcendance, sinon par métaphore. Le *ciel*, la *providence*, la *fortune* sont évoqués, sans plus de précision. Le roman moral ne mêle pas Dieu à ses affaires. Il en est tout autrement chez Rétif ; son œuvre, abreuvée de références scripturaires, de figures et de thèmes bibliques, marquée par une spiritualité d'orientation janséniste, se distingue en bien des points des productions sécularisées du temps.

2. *Thématisation biblique*

Quelque temps après avoir quitté sa famille pour entrer en apprentissage chez M. Parangon, peintre à Auxerre, Edmond évoque dans une lettre à son frère aîné, Pierrot, le souvenir nostalgique du temps vécu au milieu des siens à S**, temps de l'« ignorance première ». « Ah ! j'ai mangé du fruit de l'arbre de la

¹¹ *Paysanne*, lettre CLI, p. 481.

¹² *Paysanne*, Dernière lettre, p. 539.

science, et s'il est agréable à la vue, il est bien âpre quand on l'avale ! », écrit-il alors. Il exprime le regret du temps où il se pensait au centre d'un univers, dont le rayon n'excédait pas vingt km autour de S**. « Mon esprit étreignait peu, et il était plus à moi-même, plus aux choses qui me plaisaient ; j'étais plus important, plus grand, plus noble¹³ ». Cette noblesse perdue est celle-là même que Rousseau évoque dans *Emile*, et qu'il veut préserver pour son élève¹⁴. Suivant encore Rousseau, Rétif inscrit la dégradation de l'individu dans une histoire collective, celle d'un déclin de l'humanité. « Heureux temps de ma liberté, de mon innocence, où je n'avais encore entendu parler ni de magistrats qui punissent, ni de princes qui dominent, ni de seigneurs sous qui rampent les paysans ! Où je voyais tout l'univers dans mon pauvre village, dont les habitants sont égaux et tous parents¹⁵ ». Nous reviendrons sur ce « tous parents », et sur ses implications. Edmond termine sa lettre en déplorant l'irréversibilité de la chute ; il dit ne plus pouvoir « rentrer dans cet heureux paradis terrestre de l'ignorance » : « J'ai tout perdu ! Infortuné ! je suis chassé du paradis terrestre, et il y a un préjugé flamboyant à la porte qui m'empêche d'y pouvoir rentrer ! »

Le passage cité ne figure pas dans la version de 1775 ; il a été ajouté en 1782. Rétif a souhaité renforcer l'arrière-plan mythique du récit, au moment où il projetait d'écrire sa grande autobiographie *Monsieur Nicolas*, qu'il ne commencera vraiment qu'à la fin de 1783. La fable se découpe en plusieurs strates, qui sont les différents niveaux d'historicité que distingue Paul Ricœur¹⁶. Entre le mythe biblique du paradis perdu et le roman individuel s'intercale la légende familiale. L'éditeur le rappelle en introduction de la correspondance qu'il rend publique, le point de départ de l'histoire est déjà marqué par la perte. Les

¹³ *Paysan*, lettre IV, p. 230.

¹⁴ « Ainsi nous tenons à tout, nous nous accrochons à tout [...] : notre individu n'est plus que la moindre partie de nous-mêmes ». ROUSSEAU J.-J., *Emile*, II, *Œuvres complètes*, t. IV, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1969, p. 307. *Emile* à douze ans offre un tout autre visage : « c'est la noble et touchante douceur d'un être libre », *ibid.*, p. 422.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ RICŒUR P., *Temps et récit*, III, *Le temps raconté*, Paris, Le Seuil, 1985.

ancêtres, pères fondateurs d'un village, Villiers-lès-Aulx, paisibles laboureurs, étaient « un peu plus riches que nous ne le sommes¹⁷ ». C'est la religion dogmatique, avec la Réforme et les persécutions qui s'ensuivent, qui les précipite dans le malheur, cause la perte de leurs biens, de leur terre, de leur nom. Expulsé du lieu stable de l'origine, les voilà emportés dans le grand vent de l'histoire, bientôt réduits à cultiver les terres des autres. De même que l'entrée dans le temps historique identifie un point d'origine, à partir de quoi peut se penser l'existence dans le monde, la fable trouve un prolongement dans l'espoir d'une eschatologie heureuse, la réintégration finale d'un paradis reconstruit, en l'occurrence Av** ou Oudun. Cependant l'ancêtre ne meurt pas, puisqu'il se survit en ses descendants. Fanchon s'étonne de si bien comprendre Adam, « notre père commun », à la lumière de la rencontre d'Edmond et de Manon : « comment eût-il pu résister à Eve¹⁸ ? » Dès lors la chute individuelle rejoue un scénario antérieur, de sorte que rien de singulier ne résiste à la pression généalogique.

Le modèle dominant n'est pas celui de la Rédemption christique, à la fois inaugurale et terminale, qui saisit le monde dans sa totalité, transcende le temps de l'histoire et des hommes, récapitule et conclut, mais celui d'un salut sur le mode hébraïque, confié à la garde d'une famille ayant la mission de le faire prospérer. De fait les références à l'ancienne Alliance sont majoritaires, les grandes figures bibliques sont régulièrement invoquées, et commandent la distribution des rôles tenus par les personnages. Le père R** est Abraham, figure patriarcale par excellence, mais aussi Moïse lorsqu'il procède à la sanctification des fils d'Aaron autour du taureau expiatoire ; Edmond est David, le jeune roi, qui rachète ses fautes par une sévère pénitence... avant d'être Caïn, le réprouvé, réduit à chercher refuge aux confins du monde. Les Benjamites, rejetés et massacrés par Israël, illustrent le cas d'une branche de la famille qu'il faut amputer par nécessité (Jg 19-21). En maudissant Edmond ou Ursule, le père exprime la réprobation divine,

¹⁷ *Paysan*, p. 217.

¹⁸ *Paysanne*, lettre VII, p. 70.

mais aussi l'exigence toute paternelle de protéger le peuple de la contamination du mal. La figure de Job est omniprésente, expression suprême de la désolation, mais aussi source de consolation dans l'épreuve ; plusieurs des protagonistes se reflètent dans ce modèle. Face aux nouvelles, souvent calamiteuses, qui se présentent, le père R** s'efforce d'établir un lien avec l'Écriture, pour en amortir le choc autant que pour en éclairer le sens. La Bible offre un répertoire de situations, qui sont autant de clés pour juger les actes, définir quelle conduite tenir et aider aux choix difficiles. Alors que le roman de Rétif produit par sa polyphonie, ses nombreuses péripéties, sa multitude de personnages une impression générale de foisonnement, mimétique de la vie, le récit biblique présente, dans sa présence familière, une lisibilité rassurante. Dans le cas du passage cité plus haut, pourquoi le père pleure-t-il ? Sur le sort des Benjamites ou sur celui d'Edmond ? Sans doute sur celui-ci en référence à celui-là. Ses larmes prennent dès lors un sens précis : la tristesse s'accompagne d'une résignation confiante. Comme il a fallu, sur l'ordre du Très-Haut, se séparer de la tribu de Benjamin, il faut, par soumission à la même volonté divine, abandonner Edmond. Par sa fonction heuristique, la Bible détermine les choix présents et engage l'avenir. Lire dans les desseins de Dieu est le privilège du père. La sagesse qu'il cultive ne le met toutefois pas à couvert de sa sensibilité, qui est extrême. A la nouvelle de la condamnation d'Edmond aux galères, il perd la parole, comme un autre Zacharie, père de Jean-Baptiste, puis le sens, et enfin la vie. Il meurt de ne pouvoir comprendre, de ne pouvoir lire le dessein de Dieu. L'aphasie dernière marque la défaite de la fonction sacerdotale que symbolisait cet interprète des signes, dépositaire de la Loi et garant de l'Alliance.

3. Jansénisme

Bergier, en fidèle défenseur de l'orthodoxie malmenée de tous côtés, rappelle dans son *Dictionnaire de théologie* la doctrine de l'Église en matière de rédemption : le principe défendu par Rome est celui d'un sacrifice efficace de

Jésus-Christ qui a définitivement libéré les hommes du péché. Jésus-Christ « a racheté pour nous l'héritage éternel perdu par le péché d'Adam ». Il a été « le vengeur de la nature humaine [...] en détruisant l'empire du démon¹⁹ ». Bergier s'en prend à une lecture métaphorique de la rédemption, qui en la réduisant à une intercession, un exemple à imiter ou un enseignement, en nie l'absolue transcendance. Sa critique vise nommément les sociniens et les déistes. A cette lecture il oppose une conception du rachat *par satisfaction*. Exploitant la polysémie du mot, il signifie conjointement le paiement de la dette et le sacrifice de propitiation : Jésus-Christ *a satisfait* le créancier, c'est-à-dire qu'il a payé la dette en totalité, et même infiniment au-delà ; partant il « *a satisfait* à Dieu son père [...] pour le péchés des hommes²⁰ ». Il est à ce titre pleinement *rédempteur*, et non seulement *sauveur* du monde.

Ces subtilités, à première vue toute byzantines, recouvrent en fait un débat de fond sur la grâce et son effet sur le salut individuel ou collectif. La doctrine de la prédestination, qui a fortement marqué de son empreinte la pensée religieuse des XVII^e et XVIII^e siècles, infléchit le sens de la rédemption christique en en limitant la portée. Les thèses gomaristes, application radicale de la *sola gratia*, ne lui faisaient même pas la moindre place. Tout le débat se porta alors sur la question de savoir si l'élection était intervenue avant ou après la chute d'Adam, *supra* ou *infra lapsum*. Sans se porter à ces extrémités, la doctrine janséniste fait cependant elle aussi subir à la rédemption une restriction de champ : dans la 5^e proposition condamnée par Rome en 1653, on lit que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais seulement pour les prédestinés. Dans un monde qui après la chute est devenu une masse de perdition et de damnation, Dieu a résolu d'élire un certain nombre d'hommes et de les conduire par ses voies au salut éternel. On reconnaît dans un tel scénario la trame du roman familial rétivien :

¹⁹ BERGIER N. S., *Dictionnaire de théologie*, t. VII, art. « Rédempteur », Liège, Société typographique, 1792, p. 122.

²⁰ *Ibid.*, art. « Satisfaction », p. 393.

nostalgie d'un temps glorieux, chute et déclin, communication mystérieuse avec Dieu et obéissance à ses desseins, tentations du monde et mise à l'épreuve du juste.

Il en va de même de l'anthropologie rétivienne : le plaisir qui vient de la *nature tombée* porte les hommes au vice, tandis que le penchant au bien ou au mal échappe au pouvoir du sujet. L'homme fait invinciblement le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grâce ou par la cupidité. Gaudet, qui cherche à distinguer le héros du scélérat, évoque ainsi « une force de désir insurmontable », à laquelle nul ne peut résister, et qui pousse les uns vers le mal, les autres vers le bien : « L'un, embrasé d'un noble désir, veut le bien de ses semblables et leur sacrifie tout, jusqu'à lui-même ; l'autre, dévoré par une cupidité basse, égoïste, veut tout pour lui et sacrifierait la patrie tout entière au moindre de ses appétits²¹. » Et d'achever par ces mots : « ils diffèrent substantiellement ». Venant de celui qu'on présente communément comme un adepte du matérialisme, une telle assertion a de quoi surprendre. Admettre une différence de *substance*, c'est faire droit à l'existence d'une puissance qui agit efficacement, toute résistance ou effort de la volonté étant inutiles. On rejoint ici la 2^e proposition condamnée : « Dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure. » Tels les bassins d'une balance, les deux hommes évoqués par Gaudet réalisent un mystérieux équilibre à l'échelle du corps social. De fait, nul ne peut prétendre percer l'ordre général de l'univers. « Qui sommes-nous pour sonder son [de la nature] impénétrable profondeur et juger l'intelligence infinie ? », demande encore le moine. En incitant à adorer sans comprendre, il invite aussi à une acceptation résignée de son sort qui va jusqu'au fatalisme : « faibles et passifs mortels que nous sommes, dépend-il toujours de nous d'éviter le crime ! [...] Et de toute cette troupe de marionnettes, il n'en est pas une qui s'imagine qu'elle n'est que passive, et qu'il est un fil d'archal qui la fait mouvoir. »

²¹ *Paysan*, lettre LXIX, p. 372.

Reçue en héritage, la faute du père retombe sur ses fils : faute du premier homme, « qui succomba²² », sans pouvoir résister ; faute du dernier homme, Edmond, fils d'un père à qui l'ambition et l'intérêt ont soufflé l'idée d'envoyer deux de ses enfants, les plus beaux, à la ville pour y parvenir. Le prix de la cupidité sera lourd. Les efforts que fait le père pour éloigner les effets de la malédiction divine en les concentrant sur les seuls Edmond et Ursule, offerts en victimes propitiatoires, seront vains : lui-même paiera, ainsi que sa femme, et d'autres personnes de son entourage. La dette commune sera finalement acquittée de façon solidaire par toute la famille. Afin de retrancher le membre malade du corps entier, et ainsi enrayer la perpétuation du mal à travers les générations, le père prononce sa malédiction ; puis revenant sur sa parole, tente, bien en vain, de *démaudir* la victime. C'est que le premier mouvement de colère passé, le père redevient tout amour et pardon ; son émotion, ses pleurs le privent souvent de la faculté de se faire entendre ; le silence est alors l'expression contenue du sentiment vrai, la pure communication des cœurs sensibles.

Si la faveur dont bénéficient les R** relève de la prédestination, elle est acquise à jamais. Les élus ne sauraient être mêlés aux réprouvés. Il n'en reste pas moins que la faute appelle une sanction ordonnée par un Dieu justicier. Et c'est là qu'Edmond et Ursule, pervertis par la ville, mais plus encore par la cupidité paternelle, détournent par leur sacrifice volontaire le foudre de la colère divine.

4. *Le tableau voué ou le rachat par l'art*

L'activité artistique d'Edmond a attiré l'attention de nombreux commentateurs²³. *Le tableau voué* présente un intérêt tout spécial, dans la mesure,

²² *Paysanne*, lettre VII, p. 70.

²³ Citons notamment : DELON M., « Portrait de l'écrivain en artiste-peintre », *op. cit.* ; IMBROSCIO C., « Le Paysan et la Paysanne pervertis : représentation et autoreprésentation de l'artiste », in DÉMORIS R. (dir.), *L'Artiste en représentation*, Paris, Desjonquères, 1993, p. 69-82 ; ROUGEMONT M. DE, « Edmond peintre, ou l'image au défaut de la parole ? », *Etudes rétiviennes*, n° 31, 1999, p. 191-200 ; TANE B., « Discours, peinture, gravure dans l'édition illustrée du *Paysan*

où, décrit par un correspondant, il fait aussi l'objet d'une illustration²⁴. Reprenant les analyses de M. Delon sur le sujet, B. Tane les prolonge en y ajoutant une distinction féconde entre deux fonctions de son art : exposition et ritualisation. Dans sa période mondaine, sa peinture cherche, comme la littérature érotique, à exciter la volupté ; elle est exposée au regard, dans la mesure où elle est accordée au désir et au moment. Après un temps de transition où il peint des tableaux religieux, mais en y transférant les techniques de l'art profane, il renonce à toute compromission avec la *nature tombée*, pour consacrer son art à une fin d'édification. Le *tableau voué*, découvert le lendemain d'une nuit de tempête dans l'église de S**, ornant l'autel de saint Edme, ne conforte pas la nature dans ses penchants, il n'abonde pas dans le sens des délectations terrestres ; bien au contraire, il heurte le sentiment, provoque un recul horrifié, inflige aux passions un démenti sans appel. Dans l'illustration, le peintre désigne le tableau de sa main valide, invitant le spectateur à une intimité plus grande avec une scène qui pourtant le tient à distance par sa violence. Cette tension entre l'appel et l'obstacle à y répondre relève de l'expérience du sacré. Le spectateur est invité à entrer dans une démarche de conversion, en renonçant à sa nature d'homme, de fils d'Adam, fils de la chute, et en devenant participant de la scène sanglante qui s'offre au regard. A quelle imitation le spectateur est-il invité ? Pourquoi le montrer et non le dire ?

L'art, dans sa forme superlative – et l'on sait qu'Edmond est en peu de temps devenu un maître, surpassant M. Parangon lui-même – peut être un moyen de rachat, et tenir une place dans le dispositif de la rédemption. En offrant des portraits aux enfants, des sculptures aux défunts, un tableau monumental à saint Edme, l'auteur inscrit son activité créatrice dans un rite de type sacrificiel. La

perversi de Rétif de la Bretonne (1782) », in AURAIJ-JONCHÈRE P. (dir.), *Ecrire la peinture entre XVIII^e et XIX^e siècles*, Clermont-Ferrand, P.U. Blaise Pascal, 2003, p. 93-116.

²⁴ *Paysan*, lettre CCXLVI, p. 744. On trouvera une reproduction de l'estampe (éd. 1782, fig. 77, par Binet) dans la base de données iconographiques *Utpictura18*, hébergée par le site de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3.

dimension artistique en tant que telle est dépassée par la dimension religieuse. Dès lors que l'œuvre est donnée, elle est séparée de son auteur, et acquiert alors la force d'une réalité autonome, d'autant plus impressionnante qu'elle ne semble émaner de nulle part. La découverte du *tableau voué* dans l'église revêt un caractère merveilleux, miraculeux même, quand on pense aux conditions de sa réalisation ; l'énigme de son apparition soudaine rejoint l'énigme de la signification qu'il faut assigner à son sujet. « La main d'un Dieu vengeur » semble l'avoir peint, de même que sur les parois de la chambre d'Ursule s'écrit en lettres de feu la liste de ses écarts passés²⁵. Le tableau est un *Mane, Thecel, Phares* qui n'annonce pas, mais commémore l'événement. L'expression plastique ne se tient pas dans un rapport d'équivalence métaphorique avec l'écriture littéraire, pas plus qu'elle ne supplée à l'insuffisance du langage verbal pour *dire l'indicible*. Elle revêt le caractère d'une irréfutable évidence, frappant le spectateur en pleine face, tout au contraire des procédures longues et complexes d'élaboration du sens propres au langage verbal, l'invitant à saisir synthétiquement ce qu'elle représente et ce qu'elle signifie. La dimension rituelle est prépondérante : la place du tableau, sur l'autel, à côté de la statue du saint, en fait un objet du culte parfaitement intégré à l'ensemble du mobilier. On peut aller jusqu'à dire qu'elle lui était réservée, et qu'une mystérieuse nécessité l'y avait installé là où on l'a trouvé. On comprend dès lors les réticences des villageois à céder le tableau au marquis qui se promettait de l'emporter chez lui à Paris. Après son égarement dans la perversion aristocratique et mondaine, la création d'Edmond est réintégrée dans la communauté villageoise pour y trouver une fonction pénitentielle et sacrificielle. A la mollesse des pratiques hédonistes nées de la civilisation, elle substitue la sobre vigueur d'un drame domestique dépouillé de tout élément anecdotique et se hausse ainsi à l'universalité du mythe.

²⁵ *Paysanne*, lettre CLXVI, p. 516.

Le Lévitique règlemente jusque dans les moindres détails les sacrifices rituels, en proportionnant la qualité des offrandes à la gravité de la faute commise. Or Ursule et Edmond sont comparés à des victimes choisies pour leur pureté, « sans macule ni tache²⁶ ». Le séjour à Paris souille leur innocence, ternit leur blancheur immaculée, dégrade leur corps et leur âme. Ils doivent au terme d'un purgatoire retrouver l'innocence perdue, et ainsi répondre à l'exigence rituelle : « il semble que le ciel ne veuille que des victimes innocentes, ou du moins purifiées par de bonnes œuvres²⁷. » On voit par cette lecture que les effroyables épreuves endurées par Ursule ne sauraient constituer la voie d'un rachat. Car Ursule elle-même est le prix du rachat. La pénitence, les œuvres et la foi ne font qu'augmenter la valeur de la victime destinée à être immolée, donc son pouvoir rédempteur. Ayant réformé sa vie au point de devenir un modèle de sainteté, elle remplit désormais tous les critères de la *satisfaction* évoquée par Bergier. Elle peut enfin être immolée par le prêtre sacrificateur, elle peut s'offrir au couteau rituel en offrande propitiatoire. Or le sacrifice n'est pas assuré par le père, mais par le frère sur la sœur, autrement dit par une victime sur une autre victime. C'est en quelque sorte un autosacrifice. L'ange à « l'épée flamboyante » qui domine la scène, dans la description du *tableau voué*, n'est donc pas seulement l'expression du châtement qui s'apprête à fondre sur Edmond, il symbolise aussi, et sans doute d'abord, le principe sacrificateur suprême, l'épée de justice : c'est Dieu qui ordonne le meurtre rituel.

5. *L'intendant infidèle*

Gaudet est une figure ambiguë et réversible : tentateur, corrompueur, il est aussi « sauveur », comme le nomme Ursule, et, d'une certaine façon, rédempteur. Cette conjugaison de positions contraires trouve une illustration dans la parabole de l'intendant infidèle (Lc 16, 1-13). C'est le père R** qui fait ce rapprochement,

²⁶ *Paysanne*, p. 48

²⁷ *Paysan*, lettre CCXXXI, p. 724.

au moment de devoir l'accueillir chez lui à S** : « si M. Gaudet est fils du siècle, comme l'Évangile le dit de l'intendant infidèle, il est encore plus prudent et plus sage que cet intendant²⁸. » En remboursant les dettes d'Edmond, il a su mettre l'argent trompeur au service du bien. Il s'est rendu l'instrument du rachat. L'admiration que le père montre envers Gaudet fait écho à une lecture traditionnelle de la parabole, qui met en parallèle les fils de lumière et les fils du siècle, pour montrer la supériorité des seconds sur les premiers. L'habileté de l'intendant est louée par son maître, non que cette habileté soit bonne en soi, mais parce qu'elle a su opérer une conversion, sa prudence servant l'œuvre de salut. Au cours des exégèses successives qu'on a pu faire de la parabole, l'intendant a tour à tour été une représentation de l'homme d'Église, de Satan, du peuple juif, de saint Paul même²⁹. Son ambiguïté lui confère le caractère d'un être multiple, dont on ne sait à qui attribuer la ruse, à Dieu ou au diable ? Est-il instrument de la perte ou agent du salut ? Une interprétation courante depuis Tertullien fait de l'intendant d'iniquité l'image de ce que les juifs auraient dû faire. Fils de la lumière à l'origine, ils ont refusé le salut et l'instauration du Royaume ; leur fidélité aveugle à l'ancienne loi les a rendus infidèles à Dieu en esprit. Le peuple juif n'a pas su gérer les richesses qui lui avaient été confiées. Les éloges que décerne le maître à l'intendant se lisent ainsi comme l'envers du blâme adressé aux juifs. Ambroise de Milan met en cause la cupidité des juifs, qui ayant oublié qu'ils n'étaient pas maîtres mais intendants des richesses d'un autre, ont négligé de se ménager des appuis pour l'avenir en pratiquant une indulgence de maître. C'est cette accusation que le père prend pour lui lorsqu'il apprend l'enlèvement d'Ursule par le marquis : « Dieu [...] me punit de ma gloire et vanité³⁰. » Pour éviter à sa maison la chute certaine dont elle était menacée, il a envoyé ses deux plus beaux

²⁸ *Paysanne*, lettre XLII, p. 214.

²⁹ MONAT P., « L'exégèse de la *Parabole de « L'intendant infidèle »* du II^e au XII^e siècle », *Revue des Etudes Augustiniennes*, n° 38, 1992, p. 89-123.

³⁰ *Paysanne*, lettre XLII, p. 212. Voir aussi : « le Seigneur nous a frappés par les objets de notre orgueil et de notre vanité folle », *Paysanne*, lettre CL, p. 473.

enfants à la ville. N'était-ce pas poussé par la cupidité ? N'a-t-il pas agi sur le conseil de Satan ? En prétendant garder pour lui et pour les siens la grâce divine reçue en dépôt, il n'a pas agi en intendant avisé, il n'a pas su accueillir le bien qui était à lui, il n'a pas su entrer dans le plan de Dieu. Au père, représentant de l'ancienne loi, s'oppose le fils, en la personne de Gaudet, désigné comme « fils du siècle ». Dans une scène où les deux personnages se font face, il apparaît en « bel homme en habit violet à boutons d'or³¹ », tout au contraire de l'habit qu'il était censé porter et de l'allure qu'on aurait imaginée. Il défie les codes et les représentations, transgresse les lois et les préjugés, pour instaurer une nouvelle justice. L'assimilation de l'intendant à Paul, par Théophile d'Antioche, trouve ici une application. Gaudet ne se rêve-t-il pas en apôtre de Jésus³² ? Comme Paul, Gaudet tend à reconfigurer la loi pour la faire sortir de la simple mesure humaine ; comme Paul, il destine son kérygme, d'un genre particulier il est vrai, à toute la famille humaine. Il est enfin *l'ami*, celui en qui l'on peut compter, jusque dans les pires épreuves, jusque dans la mort. Le père R** a vécu en chrétien replié sur lui-même et obnubilé par l'idée de faire son salut, par l'application stricte de la loi, selon une équité rigoureuse, une rétribution inflexible, qui inclut la vengeance, la bénédiction ou la malédiction. Gaudet tout au contraire rejette la religion en tant que « rite cérémoniel » ; nouveau Vicaire savoyard, il se dit croyant en dehors des cadres réguliers³³.

6. Révolution

Gaudet reproche à Edmond sa misanthropie, dans les premiers temps de son séjour à Paris : « Tout est mal à tes yeux, à moins que les choses ne sortent de la nature »³⁴. Il met en cause la morale chrétienne, accusée de contrarier l'ordre de la

³¹ *Paysanne*, lettre XLII, p. 215.

³² « Si j'avais existé du temps de son institution, j'aurais été un de ses [de Jésus] apôtres », *Paysanne*, lettre CXXIV, p. 410.

³³ *Paysan*, lettre CII, p. 462.

³⁴ *Paysan*, lettre LXV, p. 370.

nature, donc le bonheur de l'homme, et lui oppose une morale du sage, qui est un compromis entre individualisme épicurien et normativité sociale. Mais cette critique holbachique d'une religion contre nature recouvre une mise en question de la civilisation, faisant écho à la trop fameuse ouverture d'*Emile*. Si « tout dégénère entre les mains de l'homme », il importe de lutter contre les causes de cette dégénérescence, afin d'engager le processus inverse de restauration du principe originel. Or la régénération que Gaudet appelle de ses vœux dans ses lettres manifestes passe par des voies diamétralement opposées à celles du christianisme. Vouloir contredire la nature, et en particulier la loi du désir humain qui porte chacun à rechercher ce qui lui procure un bien relatif, est chimérique. La morale qui enseigne la résistance aux passions, la pureté ou la sainteté doit être proscrite, d'abord en ce qu'elle est vaine, ensuite en ce qu'elle est nuisible. Et Gaudet de conclure : « Soyons hommes, et ne soyons que cela ; c'est une entreprise absurde que de vouloir être davantage³⁵. »

Alors que le père R** met en correspondance la propagation de l'Évangile de rédemption et la prospérité de sa famille, c'est-à-dire sa capacité à se ménager d'heureuses alliances matrimoniales, Edmond et Ursule devenus urbains cherchent à rompre avec les mécanismes de filiation. En se faisant inscrire sur le « *Catalogue d'Opéra* », Ursule prétend échapper à la tutelle légale du père³⁶. Edmond, en convoitant une femme mariée, en se donnant une maîtresse, contrecarre lui aussi les projets matrimoniaux. Les logiques de filiation sont remplacées par des logiques de désir ou de maîtrise.

La morale de Gaudet est véritablement philosophique, au sens d'une destruction systématique des préjugés liés à la culture ambiante, à l'éducation, aux normes morales : « Tous nos moralistes, philosophes ou chrétiens, disent que l'homme est déchu ; mais ils donnent à cette maxime vraie un sens différent : sais-tu le seul moyen de rendre à l'homme toute sa dignité première ? C'est de

³⁵ *Paysan*, lettre LXXXI, p. 411.

³⁶ *Paysanne*, lettre CL, p. 476.

dépouiller tous les préjugés, de briser ces entraves d'une éducation mesquine, qui nous courbent sous leur joug³⁷. » La longue lettre CII détaille les principes de cette philosophie matérialiste d'inspiration spinoziste, selon laquelle « la véritable existence c'est la connaissance », et Dieu, « l'Etre-principe, qui est tout ce qui est, et dont nous ne sommes que des modifications », est « l'âme du monde ». Non seulement le savoir permet à l'homme de réintégrer sa nature originelle, mais il le rend semblable à la divinité. A ce gnosticisme que le roman fantastique *Les Posthumes* illustrera en 1802, s'ajoute un fatalisme qui retire à l'homme toute initiative sur le monde. Les actions particulières sont nécessitées par une fin générale qui nous échappe : « Ainsi l'homme enfile aveuglément une route qu'il suit toute sa vie. » Cette conclusion supprime toute idée de mérite personnel, de vertu, mais aussi de faute ; et de même toute idée de récompense, de rétribution, ou de châtement. Le fameux *Poul-Serrho*, pont menant au salut, évoqué par Rousseau à la fin de la *Profession de foi* du Vicaire savoyard pour illustrer l'intérêt de laisser les *pueri et indocti* dans une ignorance sécurisante, est condamné par Gaudet. Rien ne saurait justifier l'erreur, rien ne saurait faire obstacle à l'avènement de la vérité. Parler du Poul-Serrho des Persans c'est, on l'aura compris, parler du Jugement dernier des chrétiens.

La rédemption religieuse se voit dépassée par la solution philosophique. Les grandes lettres doctrinales de Gaudet disent clairement que la religion n'est pas annulée en tant que telle, mais qu'elle est absorbée dans un processus plus vaste. A Ursule qui déclare hautement son libertinage, Gaudet réplique en refusant l'étiquette d'athée que semble suggérer sa doctrine, et en revendiquant l'héritage chrétien³⁸. A Edmond, il se présente en défenseur de la religion contre les incroyants, parodiant la rhétorique d'un apologiste professionnel, d'un J.-G. Lefranc de Pompignan ou d'un N.-S. Bergier. Il fait parler les athées et leur donne la réplique dans un dialogue imaginaire, avant de conclure, triomphant : « Tu vois,

³⁷ *Paysan*, lettre LXXVI, p. 395.

³⁸ *Paysanne*, lettre CXXIV.

mon cher, que je ne suis pas athée, puisque je force les prétendus athées dans leurs derniers retranchements³⁹. » En mettant en cause le principe de la rédemption (« Dieu est-il rémunérateur de la vertu et vengeur du crime ? »), Gaudet ne réfute pas la religion, il la neutralise pour finalement l'intégrer dans son système. Assimilée dans une synthèse supérieure, elle ne subsiste dans l'utopie rétive que dans la mesure où la philosophie lui concède encore un rôle, exclusivement social.

Il n'en reste pas moins que les prophéties de Gaudet, qui font écho à celle de Rousseau⁴⁰, d'une révolution imminente, laissent entendre que cette assimilation ne peut se faire sans de grands bouleversements. La notion de rédemption, le vocable n'apparaissant pas dans le roman, sans doute parce qu'il relève d'un lexique trop spécialisé, est suggérée dans le mot *révolution*. Comme la rédemption, la révolution répond à la nécessité de restaurer un état antérieur, après une lente et profonde dégradation : « Le genre humain se décrépète, et rien de plus facile à voir : il faut une révolution physique ou morale, pour le rajeunir ; encore je ne sais pas si la révolution morale suffirait ; peut-être le bouleversement entier du globe est-il nécessaire⁴¹. » Il faut ainsi substituer au couple *chute et rédemption* le couple *chute et révolution*. Envisagée comme un renversement complet de la situation présente, la révolution doit établir l'égalité des conditions, démocratiser les loisirs, instaurer une morale naturelle, bref « ramener sur la terre le règne de la nature, de la raison et du bonheur⁴² ». Les *Statuts du Bourg d'Oudun*, exposés à la fin du *Paysan*, réalisent un tel programme à l'échelle d'une famille ; ils sont en quelque sorte le testament spirituel de Gaudet. La société qu'ils inaugurent repose sur des bases anthropologiques renouvelées ; elle est définitivement rédimée de toute rédemption.

³⁹ *Paysan*, lettre CII, p. 465.

⁴⁰ « Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions ». ROUSSEAU J.-J., *Emile*, III, *op. cit.*, p. 468.

⁴¹ *Paysan*, lettre CXCIV, p. 659.

⁴² *Paysan*, lettre CXCIV, p. 668.

Les antithèses les plus voyantes du *Paysan-Paysanne pervertis*, propres à satisfaire le goût d'un public en demande d'effets mélodramatiques, recouvrent de plus subtiles partages et masquent d'inattendus retournements. La rencontre de Gaudet et du père est ce moment crucial où se joue, plus qu'une confrontation, une révélation. Au père est révélée dans la présence du fils fidèle l'iniquité dont il s'est rendu coupable. Il lit sa condamnation et celle des siens dans la conduite de Gaudet. Car s'il s'est compromis avec le monde à travers ses enfants, c'est poussé par la honteuse envie. La rédemption telle qu'il l'a pratiquée, au bénéfice de quelques rares élus, « tous parents », était un capital jalousement gardé et transmis de génération en génération ; le trésor de grâce s'est changé en un gouffre de réprobation. Gaudet a réussi là où l'autre a échoué. Il propose en effet de la rédemption une autre face, accueillante à la multitude, proportionnée à l'homme et à ses facultés, compatible avec son bonheur et ses aspirations sociales. Ainsi se produit une mutation générique : le roman qui par son titre et par son intrigue s'annonçait comme un roman édifiant, antiphilosophique, voire apologétique, se retourne en un éloge de la philosophie, non de l'extérieur, par un effet de genre, mais de la matière même du texte. Par une ironie cruelle, l'intertexte biblique est l'un des agents de ce retournement : la religion, dans ses excès prédestinationnistes, est réfutée par elle-même, dépassée et enveloppée dans le dynamisme révolutionnaire. La voie d'une régénération par la philosophie est aussi celle qui mène à une eschatologie libératrice. Gaudet est un messie qui annonce une fin des temps, pour un monde meilleur. Alors que le silence dans lequel il se drape après son arrestation est éloquent, le silence final du père est le signe d'une dépossession et l'aveu d'une défaite. A l'annonce du nouveau malheur qui s'abat sur le fils préféré, Job reste sans voix, et le bras d'Abraham sacrifiant s'abat sur la victime. Dieu s'est retiré du monde. Il s'est retiré des R** même, et en se retirant

il a éteint dans les âmes toute espérance de salut. Le Livre s'est refermé, nul verset ne sortira plus de la bouche désormais close du père.